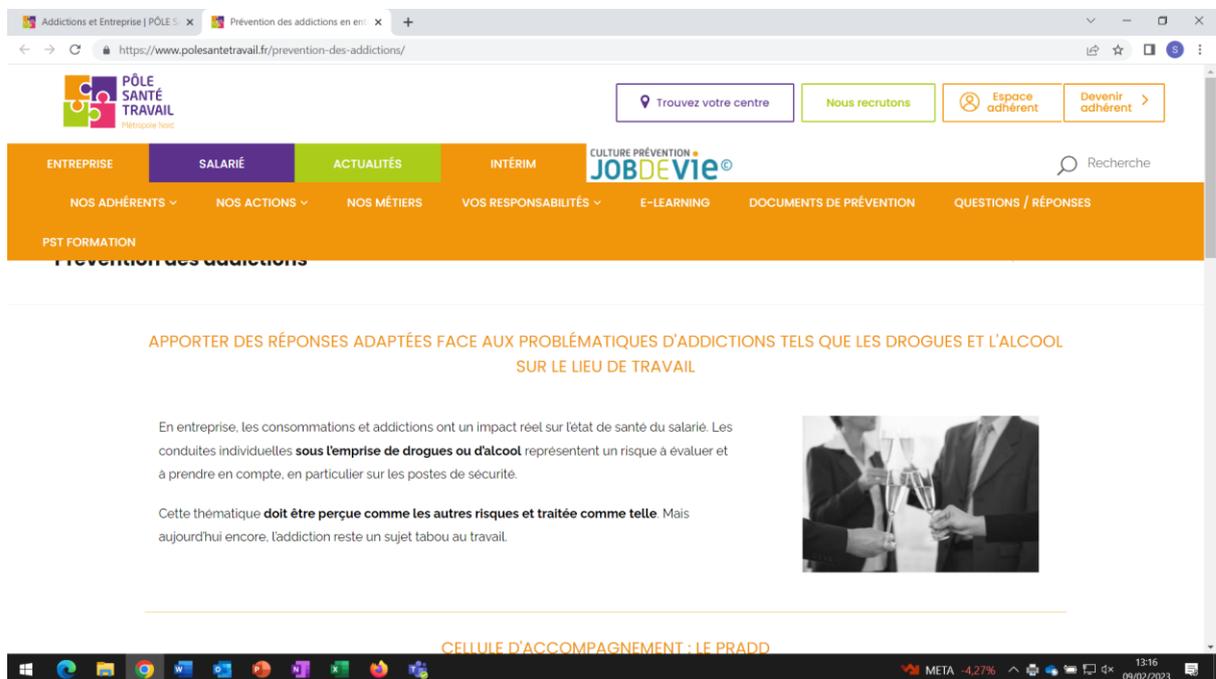


- Pôle Santé Travail Métropole Nord – Page Internet « *Prévention des addictions - Exemple de communication sur le Web vers les entreprises avec proposition d'intervention adaptée aux besoins* »
 (<https://www.polesantetravail.fr/prevention-des-addictions/>)



UN RISQUE À PRENDRE EN COMPTE DANS LE DOCUMENT UNIQUE



Les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL peuvent vous accompagner dans votre **démarche d'évaluation des risques professionnels** et vous aider à mieux prendre en compte ce risque.

Des outils ont été créés pour vous aider dans la prise en compte de salariés en état d'ébriété dans l'entreprise.

Pour en savoir +

Vous vous posez des questions, contactez votre équipe santé travail, elle est à votre écoute !

Ou contactez le PRADD au 03 28 36 79 61

Inscription newsletter

Pour ne manquer aucune information

En cliquant sur valider, vous acceptez de recevoir la newsletter de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, par courrier électronique et vous affirmez avoir pris connaissance de notre [Politique Générale de Protection des données](#). Vous pourrez facilement vous désinscrire à tout moment via les liens de désabonnement présents dans